

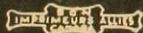
# le travail





## le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux, (CSN); "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montreal. Tél.: 842-3181. Composé par Typofilm Inc., Montreal et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



## Important

"Labour" -- the English-language edition of "Le Travail" -- is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

"Labour", 1001 St-Denis,  
Montreal, Que.

Sous le patronage de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec, la grande troupe de théâtre Montrealaise, le Théâtre du Nouveau Monde, présentera au public un des plus célèbres drames du monde ouvrier. Jean-Louis Roux interprétera le rôle principal.

Les premières représentations auront lieu à Montréal au début de février. Par la suite, la troupe se déplacera par tout le Québec afin de permettre à toute la population travaillée de voir cette tragédie.

Il s'agit de l'histoire vraie de Joe Hill, organisateur syndical du Utah, vers les années 1915, dont le courage, la bravoure et le dévouement lui valurent d'être condamné pour un crime qu'il n'avait pas commis. Son procès et son exécution furent un des grands scandales de l'administration judiciaire. De plus amples détails vous seront donnés dans le prochain numéro du journal.

# ÉMOI À OTTAWA

**le travail**



**LA CSN  
SE RETIRE  
DES  
ORGANISMES  
FÉDÉRAUX**

**Voir page  
5**

**LES  
OUVRIERS  
À L'ASSAUT  
DES  
DÉPUTÉS  
FÉDÉRAUX**

**Voir page  
6**

**LES  
EMPLOYÉS  
DE  
RADIO-  
CANADA  
FRACASSE  
L'UNITÉ  
'NATIONALE'**

**Voir page  
7**

# **LA FARCE EST FINIE**



**Des gars qui mettent tout  
en oeuvre pour corriger l'injustice**

# Le Bureau confédéral passe aux actes!

par André BELIVEAU

La C.S.N. s'est retirée le 11 novembre dernier des sept principaux organismes fédéraux dont elle faisait partie jusque-là.

Le Conseil économique du Canada  
Le Conseil national de Placement  
Le Comité régional de Placement  
La Commission consultative de l'Assurance-Chômage  
le Comité de formation provinciale (Vocational Training Committee)  
Conseil canadien du centenaire  
Conseil Canadien des relations ouvrières.

Cette décision, mûrement réfléchie, a été prise à la suite des refus répétés du Conseil canadien des relations ouvrières — organisme dominé par le gouvernement fédéral et, du côté syndical, par les unions internationales — d'accorder au travailleur l'exercice d'un droit pourtant bien fondamental, celui de s'affilier au syndicat de leur choix.

Il y a eu le cas de Radio-Canada, où des machinistes, des mécaniciens, des script-assistantes, des maquilleuses, etc., mécontents du syndicat de paille qui prétendait les représenter, l'I.A.T.S.E. (International Alliance machin...), avaient décidé par référendum de changer d'allégeance et de s'affilier à la C.S.N. Il leur fallait, pour cela, le feu vert du C.C.R.O. Mais le C.C.R.O. leur a refusé cette autorisation en prétendant que quand des employés sont représentés par une "unité nationale" — coast to coast — comme c'était le cas pour les employés de Radio-Canada, ils ne peuvent plus s'en défaire. Avec ce résultat que les employés de Radio-Canada ont été forcés de choisir entre deux syndicats dont ils ne voulaient pas, l'I.A.T.S.E. et le Syndicat canadien de la fonction publique.

Mais faut croire que le C.C.R.O. ne tient pas trop à ses principes puisque, peu de temps après, il permettait à un autre groupe d'employés de Radio-Canada de Montréal — les employés d'entretien, les concierges, etc. — de renier leur allégeance à une autre union américaine, la Building Service Employees International Union (AFL-CIO/CTC) et de s'affilier à la C.S.N. C'est à n'y rien comprendre!

A n'y rien comprendre, surtout quand on se rappelle qu'il y a quelques semaines, le C.C.R.O. a encore changé sa chemise de bord en interdisant aux employés des usines Angus de Montréal de s'affilier à leur tour à la C.S.N.

Entretemps, le gouvernement fédéral avait eu la bonne idée de soumettre un projet de loi, le bill C-170, où il tentait de faire adopter sous forme de loi le principe appliqué précédemment par le C.C.R.O., soit le principe en vertu duquel un syndicat qui groupe la majorité des employés d'une entreprise, pourvu qu'il soit reconnu par une agence gouvernementale créée à cette fin, détient un monopole de représentation, c'est-à-dire qu'il doit représenter tous les employés compris dans cette unité, qu'ils soient membres ou non du syndicat.

Il s'agit là, bien évidemment, de la négation même du droit de libre association, d'un accroc très sérieux à la liberté syndicale pour l'ensemble des travailleurs du Canada et encore plus pour les travailleurs du Québec.

En passant, on peut se demander comment il se fait que le bill C-170 concorde de façon aussi frappante, au sujet des unités dites "nationales", avec la position du C.C.R.O. là-dessus. Serait-ce parce que le "Comité préparatoire des négociations collectives" qui

a inspiré le bill C-170 a consulté au cours de son travail un grand spécialiste du nom de A. H. Brown, qui se trouve comme par hasard à être en même temps le président actuel du C.C.R.O. ?

De toute façon, cette fois, la C.S.N. a eu son voyage. Ses dirigeants en ont fait un (un voyage) à Ottawa afin d'aller dire deux mots dans le tuyau de l'oreille à nos 75 députés québécois. Ces derniers sont des personnages bien occupés, mais ils sont francs : ils ont dit à Marcel Pepin et à ceux qui l'accompagnaient que... savez-vous... le bill C-170... ils n'avaient pas encore eu le temps de l'étudier complètement, complètement. Le bill, à ce moment-là, était déjà déposé depuis plusieurs mois. L'un des députés a même demandé, aux applaudissements de plusieurs de ses confrères, s'il ne serait pas possible d'organiser des sessions d'étude pour les députés qui, a-t-il dit, "ne comprennent pas grand'chose aux problèmes syndicaux"... Mais à tout prendre, cette rencontre, même si elle n'a pas produit de résultats immédiats, n'aura sans doute pas été négative.

D'un autre côté, la C.S.N. était bien consciente qu'elle ne pouvait plus continuer à cautionner, par la présence de ses délégués à Ottawa, les injustices que les organismes fédéraux — et surtout le C.C.R.O. — commettaient à l'égard des milliers de travailleurs à qui ils refusaient le droit de s'affilier au syndicat de leur choix.

Déjà, à son dernier congrès, elle avait mandaté son Bureau confédéral du pouvoir de décider lui-même si elle devait se retirer de ces organismes fédéraux.

C'est finalement le 11 novembre que le bureau de direction s'est présenté

**LA FARCE EST FINIE**



devant le Bureau confédéral avec une résolution concrète en ce sens. La résolution a été adoptée à l'unanimité. Le Bureau confédéral l'a même rendue plus radicale en faisant sauter la partie de la proposition qui fixait un délai de 10 jours avant que le retrait entre en vigueur.

La C.S.N., pour le moment, se retire seulement des sept principaux organismes fédéraux où elle était représentée. Ce sont :

- le C.C.R.O.;
- le Conseil économique du Canada;
- le Conseil national de placement;
- le Comité régional de placement;
- la Commission consultative de l'assurance-chômage;
- le Comité de formation professionnelle;
- le Conseil canadien du centenaire.

Il est bien entendu, toutefois, qu'il peut ne s'agir là que de la première étape d'une escalade qui pourrait mener jusqu'au retrait total de la C.S.N. de tous les organismes fédéraux dont elle fait partie. Il y en a d'autres...

"Quand nous livrons ce combat pour protéger la liberté d'association, a déclaré Marcel Pepin, nous revenons véritablement aux sources de toute l'organisation syndicale, qui a été mise au monde pour protéger le travailleur — et non pas pour se protéger elle-même au détriment du travailleur. Nous ne pouvons plus continuer à militer dans des organismes fédéraux qui ont tout fait pour ne pas nous donner justice (ils étaient juges et parties en même temps, dans bien des cas...) et pour nier la liberté des travailleurs..."

M. Pepin a tenu à dire qu'il était bien conscient de la gravité du geste que la C.S.N. allait poser. En fait, ce sont toutes les structures syndicales canadiennes qu'elle remet en cause, et bien plus encore: elle porte à la face de la conscience canadienne le problème des deux ethnies, des deux nations, et cette décision ne peut pas ne pas avoir de répercussions sur le plan politique.

Séparatisme... syndical? La C.S.N. ne se pose pas la question sous cet angle. Plusieurs délégués au Bureau confédéral ont en effet parlé du séparatisme, mais c'était pour dire qu'ils n'adhérait pas (ou pas... encore) à cette école de pensée — ce qui ne les empêchaient pas d'appuyer la résolution à tour de bras.

"Je n'ai jamais agité de 'flags' en l'air, mais j'appuie fermement la résolution", a notamment déclaré Adrien Plourde, président de la Fédération de la métallurgie.

Undélégué du secteur de la métallurgie M. Ted Payne, a situé le problème sous son véritable contexte: "Se retirer des organismes fédéraux, c'est grave, a-t-il dit. Mais dans les circonstances actuelles, si la C.S.N. refuse de le faire, c'est qu'elle est en train de vieillir, de devenir comme les unions internationales. Parce que ne rien faire, actuellement, c'est accepter le statu quo, un statu quo qui prive les travailleurs du droit de libre association."

Le retrait de la C.S.N. est-il définitif? Le président Pepin a répondu à cette question: il est définitif pour tant et aussi longtemps que les choses n'auront pas changé à Ottawa." Et les choses auront changé à Ottawa quand on aura admis le bien-fondé des quatre points suivants:

1) dans les cas de conflit intersyndical intéressant un affilié du C.T.C. et un affilié de la C.S.N., la C.S.N. et le C.T.C. doivent être représentés en nombre égal au C.C.R.O. (deux représentants de chaque partie);

2) de plus, afin que les employeurs n'aient pas à décider du choix du syndicat pour les employés, seul le président du C.C.R.O. doit avoir le droit de vote dans un conflit intersyndical, à moins qu'il y ait unanimité de la part de tous les membres;

3) tous les membres du C.C.R.O., et particulièrement le président, doivent être bilingues pour permettre aux parties de se faire entendre directement dans l'une des deux langues officielles du pays, l'anglais ou le français (actuellement, le président Brown et tous les autres anglophones du conseil sont unilingues, ce qui oblige les francophones à choisir entre parler anglais ou se fier à la traduction simultanée, deux formules qui les placent en état d'infériorité dès le départ);

4) le C.C.R.O. ne doit pas avoir le droit d'accorder ou de maintenir une accréditation sur la base nationale à moins que toutes et chacune des unités de négociation reconnues comme étant des unités naturelles soient d'accord.

Et c'est justement pour que les choses changent à Ottawa — et, bien sûr, pour combattre le bill C-170 — que la C.S.N. a entrepris récemment sa grande campagne d'action politique en invitant des groupes de travailleurs syndiqués, dans chacun des 75 comités fédéraux québécois, à aller rencontrer personnellement leur député afin de lui présenter leur point de vue et de lui demander de s'engager à défendre leurs intérêts et ceux de tous leurs camarades.

# Les employés de Radio - Canada livrent la première lutte pour la liberté syndicale et G A G N E N T !

Le CCRO avait décidé de forcer les employés de Radio-Canada de choisir entre deux syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada. Malgré la majorité qu'il détenait, dans le Québec, on avait refusé au syndicat de la CSN toute reconnaissance légale. Le vote devait donc se prendre entre deux unions dites "nationales".

Indignés, les employés de Radio-Canada ont décidé de donner une leçon aux autorités fédérales. Ils ont décidé de boycotter le vote.

Encouragés par la campagne de la CSN auprès des députés fédéraux, les employés de Radio-Canada ont mené une campagne éclair de huit jours. Résultat: déconfiture complète des unités dites "nationales".

Dans lequel, ni l'une ni l'autre des unions n'a pu prendre une majorité. Devant ce résultat, les autorités fédérales n'ont plus le choix, ils devront reconnaître l'unité de négociation naturelle Québécoise demandée par la CSN.

Fort de leur victoire, les employés ont rencontré le service des relations industrielles de la Société Radio-Canada quelques jours plus tard. Le directeur du service, Gérard Bélisle, a reçu les syndiqués à son bureau et il a promis d'étudier immédiatement les griefs urgents dont ils demandent le redressement.

Voici le texte du mémoire du Syndicat général du cinéma et de la télévision (CSN) présenté à M. Bélisle:

## MEMOIRE DU SYNDICAT GENERAL DU CINEMA ET DE LA TELEVISION (CSN)

AU

## DEPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE LA SOCIETE RADIO-CANADA

Le résultat du vote des 23 et 24 novembre a démontré hors de tout doute possible que ni l'une ni l'autre des deux unions admises sur le bulletin de

vote rallie la majorité absolue des employés de la Société Radio-Canada dans le Québec.

Ni le SCFP, avec ses 315 votes, ni IATSE, avec ses 78 votes, n'ont rallié une majorité des 699 employés éligibles au scrutin de la semaine dernière.

C'est donc dire que le concept de l'unité de négociation dite "nationale" n'a plus l'appui majoritaire essentiel au syndicalisme démocratique des employés de la Société dans la province de Québec.

Le Conseil canadien des relations ouvrières sera bien obligé maintenant, face à la division profonde qui règne chez les employés de la Société Radio-Canada, d'une région à l'autre, d'admettre l'irréalisme pathologique dans lequel il nage.

C'est pourquoi nous osons croire qu'il y aura un nouveau vote parmi les mêmes employés du réseau français d'ici peu, afin de constituer l'unité de négociation naturelle que nous réclamons depuis plus de deux ans avec une patience que nous avons abandonnée au cours du récent scrutin.

Il ne fait pas de doute dans notre esprit, ni dans celui de la Société Radio-Canada nous l'espérons bien, que le résultat d'un vote parmi les employés du réseau français au cours d'un scrutin où nous serons officiellement de la partie, nous accordera la reconnaissance légale.

D'ici là, conscients de notre force réelle et étant donné les situations intolérables et abusives qui persistent depuis trop longtemps à Radio-Canada, nous vous demandons de corriger immédiatement un certain nombre de problèmes.

Nous demandons que:

1- La direction entreprenne, de concert avec les employés, une enquête sur la politique des sous-contracts accordés actuellement, notamment pour le tournage de la série en couleur d'"Iberville";

2- Radio-Canada mette fin aux problèmes qui surviennent au service de maquillage par suite de l'incurie de ceux qui le dirigent;

3- La Société trouve des moyens de mettre fin au climat irrespirable que règne au montage de la salle des nouvelles à cause de l'autoritarisme d'une personne en autorité;

4- Un terme soit mis aux vexations que subissent les employés du service des costumes ainsi que sa mauvaise organisation;

5- Le temps supplémentaire soit réparti équitablement entre tous les employés dans tous les services, particulièrement chez les machinistes de plateau;

6- Le contrat actuel des caméramen de la production soit refait afin qu'il corresponde aux conditions actuelles d'exercice du métier et pour mettre fin au chantage dont est victime cette catégorie d'employés.

7- Les caméramen, autant ceux de la production que ceux des nouvelles, qui ont des contrats individuels avec Radio-Canada, bénéficient au moins de toutes les conditions de travail prévues au contrat de IATSE, à qui ils paient une cotisation. Exemple: Le temps supplémentaire.

8- La façon d'administrer d'un certain supérieur, dont nous vous ferons connaître le nom privément, fasse l'objet d'une enquête étant donné les plaintes nombreuses que nous recevons de nos membres.

Si d'ici le 12 décembre des améliorations sensibles ne sont pas apportées sur ces huit (8) points, nous nous adresserons alors directement aux autorités de la Société Radio-Canada et nous rendrons publics les détails de nos nombreux griefs.

Le Syndicat Général du Cinéma et de la Télévision (CSN).  
Montréal, le 28 novembre 1966

# Les députés fédéraux doivent se prononcer

Au premier décembre, 31 députés libéraux sur 56, les 8 créditistes, 5 conservateurs sur 7 et 2 indépendants sur 3 avaient appuyé les quatre demandes de la C.S.N. concernant le CCRO et la nouvelle loi fédérale de la fonction publique.

Quatre libéraux dont l'honorable Jean Marchand et un conservateur en avaient appuyé une partie.

Deux députés libéraux n'étaient pas encore en mesure de se prononcer sur la question, le député de Saint-Denis, Marcel Prud'homme et le nouveau député de Nicolet-Yamaska, Florent Côté.

Trois libéraux et un conservateur n'ont pas encore daigné répondre à l'invitation de rencontrer les membres de la CSN. Les libéraux sont Me Auguste Choquette, de Lotbinière, Drury, de Saint-Antoine Westmount, et John Turner de Saint-Louis-Saint-Georges qui avait cependant promis d'envoyer une lettre qui se fait encore attendre. Le conservateur est le député de Brome-Missisquoi, M. Draftey.

Dix-sept autres devaient rencontrer les comités d'action politique au début de décembre, soit 20 libéraux, un conservateur et un indépendant.

Enfin dans le comté de Hull le député libéral est décédé et dans Papineau il est hospitalisé. Dans ces deux comtés la population est invitée à signer des pétitions.

Donc au premier décembre la majorité des députés québécois à Ottawa, 46 sur 75 appuyaient complètement la CSN et aucun ne s'était carrément opposé à ses revendications.



Hildège Dupuis, du syndicat des ingénieurs de la ville de Montréal, questionne les députés. Il est président du comité d'action politique de Lafontaine. Benoit Morin agissait comme président du Comité d'action politique de St-Jacques.



Un des piliers de l'action politique à Montréal, Pamphile Piché, peintre de son métier, président du comité d'action politique du Conseil central de Montréal.



La rencontre entre les comités d'action politique des comtés de Montréal St-Jacques et Montréal Lafontaine et les députés Maurice Rinfret (à gauche) et Georges Lachance (à droite) a eu lieu à l'édifice de la CSN.



Gérard Pelletier, député fédéral de Hochelaga, s'est dit d'accord avec les objectifs de la CSN. A droite, Gaétan Langevin des usines Angus du CPR, qui présidait la rencontre entre le député et son comité d'action politique.



# Chanson de Joe Hill



GAGNER SON PAIN COMME DES ESCLAVES Fini! NOUS NE LE PER-



METTRONS PLUS MOURRIR DE FAIM: VIVRE DANS DES CAVES ASSEZ!



FINI TOUS CES ABUS! TRAVAILLEURS! TRAVAILLEURS! NON,



NE NOUS LAISSONS PLUS FAIRE LEVONS NOUS! IL EST TEMPS NOUS POU-



VONS, NOUS POUVONS RÉGNER SUR LA TERRE ENTIÈRE SI NOUS



RESSERONS NOS RANGS!

Des châteaux, des palais d'or dans le ciel.

Mais sur la terre, habiter des taudis.

Nous fair' mourir au pic et à la pelle.

Pour être un ange en paradis.

# LES TRAVAILLEURS CONTINUENT LA BATAILLE À LACHUTE

La grève des employés de Dominion  
Ayers a soudé la population de la ville  
et commence à faire disparaître la peur  
par Guy Ferland

A Lachute, il faut 400 électeurs pour égaliser le vote de Gilbert Ayers à lui seul. Voilà pourquoi le référendum du 14 novembre sur l'adoption d'un plan directeur pour le développement de la ville et la création d'un parc industriel a été rejeté.

"Gilbert Ayers s'était vanté dans toute la ville qu'il voterait contre, a dit le maire Zoel Saindon. Mais ça ne fait rien, je vais m'y prendre autrement."

La population de Lachute sait que le "propriétaire" de la ville s'oppose efficacement depuis toujours à l'installation de nouvelles industries dans la place, pour pouvoir continuer à payer des salaires de pauvres dans ses propres entreprises. Le "propriétaire" de la ville a donc voté contre le référendum parce que lorsqu'on veut attirer de nouvelles industries quelque part, on commence par faire un plan directeur pour savoir où l'on va, et on crée un parc industriel.

La majorité des électeurs a approuvé le référendum, mais comme il faut 400 électeurs ordinaires pour égaliser l'évaluation foncière de \$2,800,000 de Gilbert Ayers, le référendum s'est trouvé rejeté par une majorité en valeur de \$1,800,000. C'est dans le quartier de Gilbert Ayers, des hommes d'affaires et des commerçants que le référendum a été rejeté. Ailleurs, il a été approuvé. Aussi le maire Saindon ne se considère-

Le chef des pompiers  
Donald McCullough,  
suspendu par  
le maire  
pour insubordination  
et réinstallé  
par le conseil



Quatre mains levées jusqu'au plafond : les adversaires du maire au conseil.



# LACHUTE...

**Devant une salle bondée de travailleurs, le chef de police, M. Réal Chartrand, est venu dire qu'il n'avait pas demandé l'aide des pompiers pour maintenir l'ordre.**

t-il pas comme battu, et il reste déterminé à faire passer son projet d'une autre manière.

Pour la première fois le maire de Lachute essaie d'administrer au profit de toute la population, au lieu de protéger les intérêts de "la Gang" comme on dit là-bas, c'est-à-dire le groupe très restreint qui vit richement en défendant le pouvoir de son grand patron.

Ce groupe, a toujours contrôlé le conseil municipal, dit le maire Saindon. Elle le contrôle encore, mais pas aussi facilement qu'au bon vieux temps. Elle n'a plus que quatre échevins sur six: François Charlebois, Ernest Provost, Jacques Poitras et Philippe Moisan.

Le maire lui, qui a été élu pour une deuxième fois en juillet dernier, ne peut compter que sur l'appui des échevins Bruno Bélanger et Adrien Cyr.

Au conseil, c'est le boycottage systématique. Les échevins du groupe forment pratiquement un conseil parallèle, qui a joué un rôle actif dans

l'histoire du chef des pompiers Donald McCullough.

Les gens de la place parlent du "petit sénat". C'est là que le réseau de Gilbert Ayers met sa stratégie au point, en compagnie de ses représentants au conseil. C'est le "petit sénat" qui est à l'origine de la formation de brigades spéciales supposément pour maintenir l'ordre, après la manifestation en faveur des grévistes devant la résidence de Gilbert Ayers, le dimanche 23 octobre.

En l'absence du maire, le conseil s'est réuni en séance spéciale, pour former trois équipes de huit pompiers volontaires chacune, supposément pour maintenir l'ordre alors que le jour de la manifestation, les policiers municipaux n'étaient même pas intervenus lorsque les policiers privés de Gilbert Ayers s'étaient mis à arroser les manifestants avec l'équipement illégalement fourni par le service des pompiers.

"Les manifestants ont réagi un peu à la provocation, a dit le maire, mais pas trop. D'autres auraient réagi plus violemment. Et la preuve qu'ils ne



cherchaient pas la violence, c'est que je leur ai dit quelques mots seulement et qu'ils se sont dispersés aussitôt".

Quand le maire a demandé au chef des pompiers de dissoudre les brigades spéciales parce que la grève était finie et que la manifestation du lundi suivant était contremandée, il a refusé. Le maire l'a donc suspendu pour insubordination. Mais aujourd'hui le chef des pompiers est réinstallé dans ses fonctions, par les soins des quatre échevins de "la Gang".

Pour un temps encore le chef McCullough peut s'abriter derrière la majorité

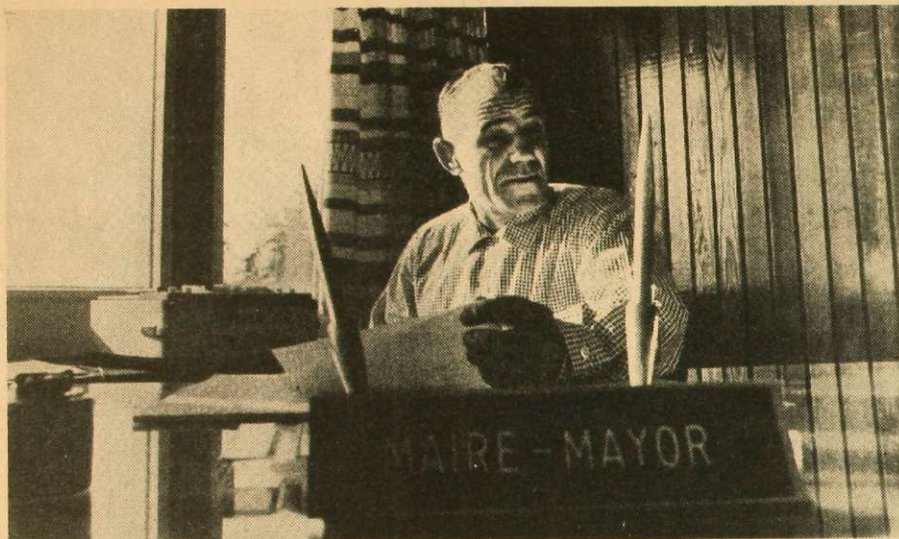


du groupe au conseil, même s'il a permis que son assistant, le fils de son employeur, prête illégalement l'équipement du service des incendies pour provoquer les manifestants venus appuyer les grévistes de Dominion Ayers, et même s'il a désobéi à l'ordre du premier magistrat de la ville.

Mais les prochaines élections municipales ont lieu à l'automne de 1968. Et il se pourrait bien que la population de Lachute n'attende pas jusque là avant de prendre ses affaires en mains.

Nous en reparlerons dans le prochain numéro.

**A Lachute, les travailleurs ont décidé eux aussi de prendre leurs affaires en main. Ils ont déjà fait élire trois membres du conseil municipal.**



**A Chapais, les ouvriers ont pris leurs affaires en main. Le maire Gérard Pellerin a été un des fondateurs du syndicat. "Il faut, dit-il, que les mines apprennent que les mineurs sont chez eux dans la province de Québec".**

# À CHAPAIS LES TRAVAILLEURS MÈNENT

A Chapais les gars de la C.S.N. en avaient assez du paternalisme de l'Opemiska Copper Mines. Ils se sont emparés du pouvoir à l'hôtel de ville. Maintenant Chapais c'est une ville menée par les syndiqués.

Pourtant Chapais c'est loin, à 30 milles de Chibougamau et les 3,000 habitants sont seuls face à l'unique employeur. C'est une ville jeune, elle a à peine 11 ans.

Il s'est passé là, loin de tout, de quoi faire réfléchir Gilbert Ayers et ses amis. Le maire et les quatre conseillers sont tous membres de la C.S.N. Et on ne leur pas offert leurs postes sur un plateau d'argent. Ca leur revenait, comme à Lachute, et ils ont été le chercher.

Pourtant jusqu'en 1960 c'était "une ville fermée", une ville de compagnie, la chose de l'Opemiska Copper Mines Limited. La mine administrait la ville avec l'aide de conseillers qu'elle choisissait elle-même parmi ses contre-maitres et les notables de l'endroit.

Les conditions n'y étaient pas aussi pire que dans la ville ouverte de M. Gilbert Ayers. Le paternalisme ne s'y exerçait pas à coups de bombes lacrimogènes et de boyaux d'arrosage. Le chef des pompiers n'arrosaient pas la population. Mais la compagnie était partout présente et dirigeait tout.

En 1960, la ville devenait une mu-

nicipalité ordinaire. Ce n'était plus ce que la loi qualifiait gentiment de "village minier". Le premier maire ne faisait rien sans consulter le gérant de la mine. Puis il démissionne et le vice-président du syndicat, Gérard Pellerin, est élu à sa place. Ca faisait déjà quelques années que Pellerin avait maille à partir avec le gérant, toujours à cause de griefs syndicaux. Pellerin, originaire de Thetford, était habitué de militer dans un syndicat vigilant.

En 1961, une grève se déclare, comme à Lachute. Elle dure six mois. Le maire Pellerin décide de faire construire un hôtel de Ville de quelques \$150,000 dollars. La mine qui payait 70 p. cent des taxes municipales devait assumer la majeure partie des coûts. Quant aux mineurs en grève, ils étaient payés pour construire l'édifice.

En plein milieu de la grève, arrive le temps des élections. Le maire Pellerin se représente avec quatre syndiqués. La compagnie lui oppose une équipe. Marcel Pepin, alors secrétaire-général de la C.S.N., conseille aux syndiqués d'appuyer la liste syndicale qui passe haut la main. Depuis l'équipe a été réélue.

Les prochaines élections auront lieu en février prochain. Apparemment la mine ne présentera pas de candidats.

La mine refusait de construire un hôtel de ville, de paver les rues et de

faire des trottoirs. Ca coûtait trop cher pour le temps qu'allait durer l'opération du gisement, durée par ailleurs inconnue.

Depuis, les rues ont été pavées, les trottoirs faits, l'hôtel de ville construite et Chapais a cessé d'avoir l'air d'une ville de l'époque des diligences dans le "farwest".

Le maire Pellerin et son conseil essaient de faire venir d'autres industries. Ils avaient obtenu un moulin pour exploiter la forêt.

Mais, à la déception du maire, le nouveau gouvernement a décidé de laisser tomber le projet. "Parce que, nous a affirmé M. Pellerin que nous avons rejoint par téléphone, parce que je suis libéral. Pourtant comme maire j'ai pas favorisé les libéraux. Je traite tout le monde de la même façon. L'Union nationale a refusé le moulin, et je le dis".

A Chapais, les gars ont pris le pouvoir. C'était normal ils étaient la majorité. A Lachute, Gilbert Ayers, malgré le maire, mène encore le conseil municipal. A la prochaine élection, l'exemple de Chapais va permettre aux travailleurs de Lachute d'occuper la place qui leur revient au conseil municipal, la première.

Chapais ne doit pas rester un exemple isolé. Toutes les villes ouvrières du Québec doivent emboîter le pas.

# ● GEORGES DOR CHANTE LES TRAVAILLEURS

JACQUES GUAY

Son père travaillait comme tisserand à la Canadian Celanese à Drummondville. Lui-même a fait un peu tous les métiers avant de devenir réalisateur au téléjournal de Radio-Canada.

Il s'appelle Georges Dor, a 35 ans, une femme, quatre enfants. Depuis un peu plus d'un an, il chante. Il vient de sortir son premier microsillon. Et une de ses chansons s'appelle "La Manic".

Mais il n'y est pas question du plus gros barrage du monde, des rivières et des montagnes bousculées. Il chante tout simplement l'ennui, la fatigue, la lassitude de l'ouvrier enfermé dans cet immense chantier.

"Si tu savais comme on s'ennuie  
A la Manic  
Tu m'écrirais bien plus souvent  
A la Manicouagan".

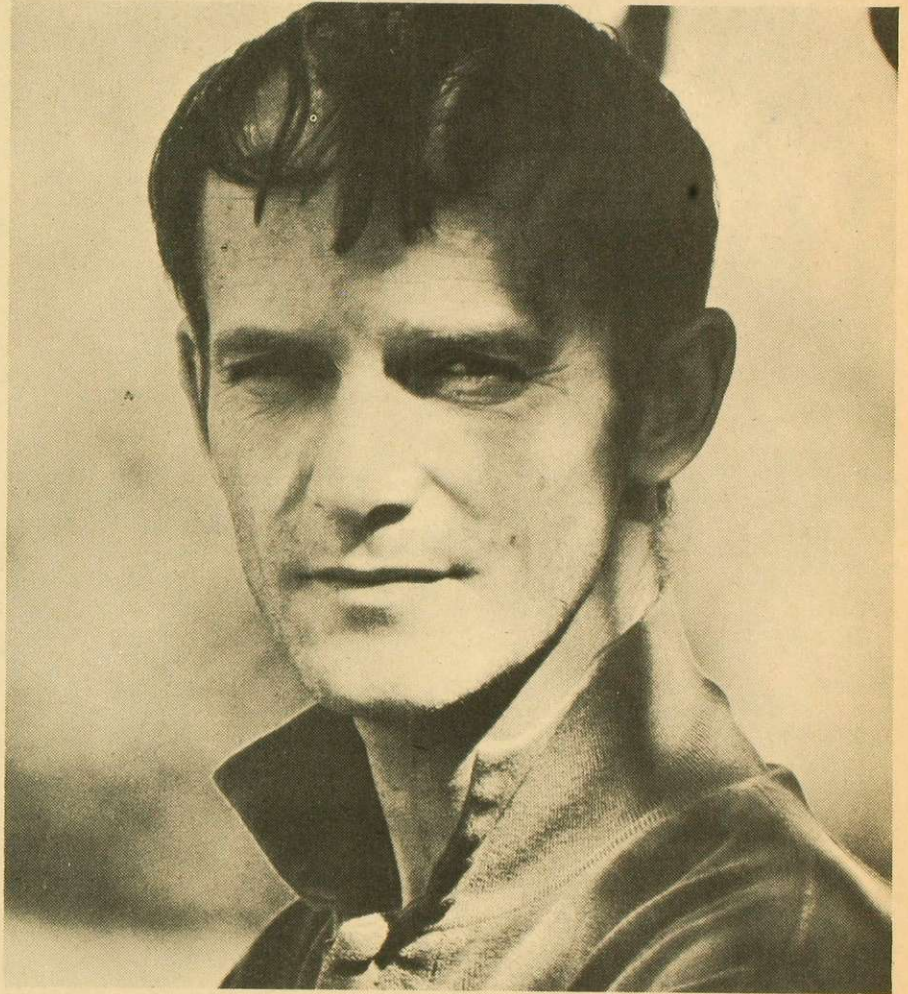
C'est la lettre d'amour à sa blonde d'un gars qui a hâte d'en finir avec la Côte Nord.

Georges Dor n'a jamais été à la Manicouagan. Mais il a travaillé en 1954 à la Bersimis, la première des grandes réalisations de l'Hydro-Québec.

"J'étais à Labrieville, à cent milles au nord de Forestville. Je travaillais pour le gars qui avait la concession des magasins, un ami de l'Union nationale. Y'avait là 2,000 gars. J'en ai vu laisser leur paye au magasin et d'autres, comme mon meilleur ami, mourir écrasé par un camion".

Chez lui, ils étaient dix enfants et le père travaillait de 6 h. du soir à 7 h. du matin, six jours par semaine. "En 36, je me rappelle j'étais tout petit, mon père a fait une grève terrible... Il tenait à ce qu'on soit instruit tous les dix. Il voyait que c'était la seule façon de s'en sortir".

Georges Dor chante l'individu le gagne-petit dans sa vie quotidienne. "Pas les millionnaires. Eux, ils n'ont pas de vie quotidienne. Et pas le gars qui travaille au 14e étage de la Place Ville-Marie dans un bureau, celui qui reste dans la ruelle en arrière et qui est écrasé par le gratte-ciel".



Le premier gars sur la photo, c'est Georges Dor à Labrieville lors de la construction du barrage de la Bersimis.



UN REPORTAGE DE  
JACQUES GUAY



Le surintendant du métro, M. Roger Savaria, explique au journaliste du Travail et au président du syndicat du transport de Montréal, Yvan Blain, les différentes lignes qu'empruntent présentement plus de 300,000 personnes par jour. Et plusieurs stations, y compris celle de Longueuil, ne sont pas encore en opération.

# LE MÉTRO DES TRAVAILLEURS

*Les beaux discours officiels de l'inauguration n'étaient pas finis que, sortant des usines et des bureaux, les travailleurs envahissaient le métro*

Le métro de Montréal n'a pas deux mois mais déjà il est impossible d'imaginer la métropole sans lui. Près de 300,000 personnes l'utilisent chaque jour et la ligne de Longueuil n'est pas encore en service. Plusieurs stations ne sont même pas ouvertes sur les deux lignes en opération.

En fait le 14 octobre à 5 heures, les hauts dignitaires n'avaient pas fini de le célébrer que par milliers les travailleurs, au sortir des bureaux et des usines, en prenaient possession. Si on ajoute aux 300,000 personnes qui payèrent leur entrée, ceux qui voyageaient avec une correspondance d'autobus, environ 40 p.c. de plus, c'est à peu près une foule de 400,000 Montréalais qui s'y entassa le premier jour. Au plus fort de l'invasion les 90 rames en service véhiculaient 90,000 personnes à l'heure.

A un moment donné il y avait tellement de monde qu'on dut en interdire l'accès pour permettre à ceux qui s'y trouvaient, d'en sortir. Le dimanche soir si on ferma à 11 h. 30 c'est qu'on n'avait plus de billets à vendre. Les merveilleux tourniquets automatiques actionnés par les billets à encre magnétique refusaient de fonctionner, les



boîtes destinés à recueillir les billets étant trop pleines. Des changeurs et des inspecteurs ramassaient les billets dans leurs casquettes.

Tout fiers de conduire des joujoux d'un million de dollars chacun, les opérateurs entraient à cinquante milles à l'heure dans les stations aux applaudissements des spectateurs massés sur les quais. En fait plusieurs se demandent comment il se fait qu'il ne se produisit pas d'accident dans l'euphorie qui régnait alors dans le sous-sol de Montréal.

Et ça ne devait pas être un feu de paille.



**En moins d'une minute, une rame nettoie un quai.**



**A l'entrée de chaque bouche, les changeurs vendent des billets.**

L'utilisation du métro a dépassé toutes les prévisions scientifiques. Du jour au lendemain le nombre d'usagers des transports en commun a augmenté de plus de 20 p.c. Il est, présentement, de près de 900,000.

Les dirigeants de la Commission des transports de Montréal, forts des études faites, croyaient, avec l'inauguration du métro, pouvoir retirer de la circulation 300 autobus. En fait non seulement ils doivent utiliser au maximum les 2,000 véhicules qui peuvent rouler mais ils ont décidé d'en commander immédiatement une centaine.

Et le métro est encore le passe-temps favori des visiteurs du dimanche. Des



familles entières s'y promènent, discutent des mérites de chaque station et, assis sur les bancs des quais, regardent le spectacle des rames entrant en gare.

Sur semaine, aux heures de pointe, c'est un véritable raz-de-marée qui déferle dans les couloirs et les escaliers mécaniques. En moins d'une minute une rame, formée de neuf wagons, nettoie complètement un quai où s'entassent, parfois, plus de mille personnes sur une distance de 500 pieds. Deux minutes après une autre rame surgit du tunnel.

Mais le métro c'est aussi l'affaire de quelques 700 membres du syndicat national du transport de Montréal. "Si on ajoute que les wagons ont été faits à la "Vickers", on peut dire que c'est C.S.N. du début à la fin" commentait un conducteur.

Lorsqu'on l'a construit ça été l'affaire de près de 5,000 travailleurs dont douze y ont laissé leur vie.

Présentement la liste de ceux qui y travaillent s'établit ainsi: opérateurs, 250; concierges, 200; cantonniers, 48; dépanneurs: 20; hommes de métiers préposés à la petite remise: 50; changeurs et préposés à l'information: 100; inspecteurs: 54 dont quatre surveil-

lants. Les inspecteurs ne font pas partie du syndicat du transport mais ils feront bientôt partie d'un syndicat affilié à la C.S.N.

Les opérateurs sont deux par rames: un conducteur et un agent d'accompagnement. Le premier, comme son nom l'indique, conduit et le second surveille, entre autres, la fermeture des portes. Ils échangent leurs fonctions à chaque voyage. Le conducteur à l'aller est agent au retour et vice-versa.

Au début on leur avait promis le paradis: des toilettes et des points d'eau aux terminus, des remplaçants disponibles lorsqu'ils auraient besoin de sauter un voyage. Présentement ils n'ont rien de tout ça. Mais le syndicat y veille.

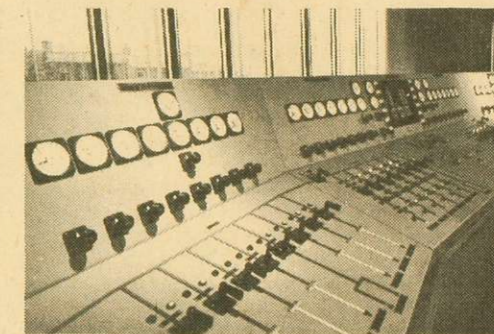
Les cantonniers eux sont responsables de l'entretien de la voie et des tunnels. Les dépanneurs font les réparations légères. Ils travaillent dans les fosses sur lesquelles on immobilise les rames à côté des voies de service aux stations Crémazie, Bonaventure et Atwater. A la petite remise, qu'on appelle communément la P.R., on effectue les réparations majeures et on nettoie les wagons.

Les concierges passent leurs journées à nettoyer les stations. Le gros de leur travail, ils le font la nuit.

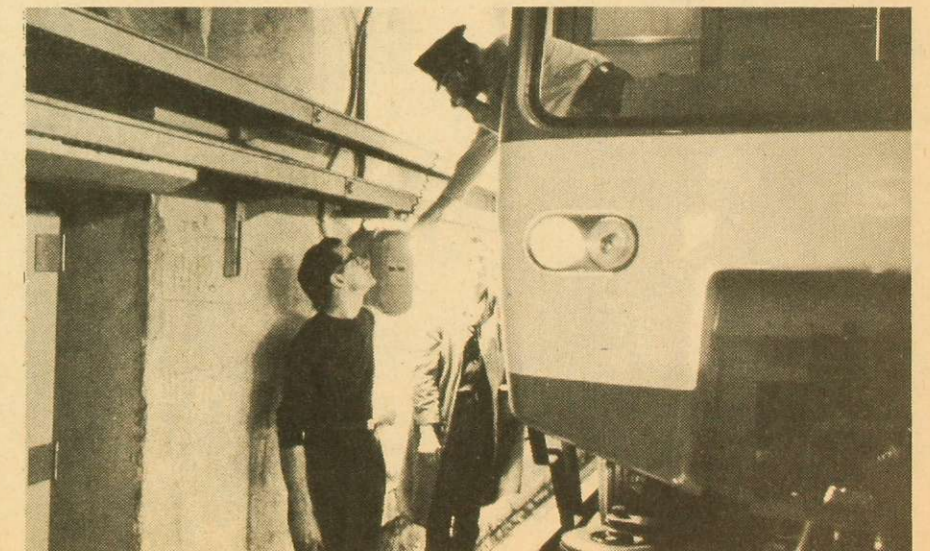
Les changeurs se sont ceux qui vendent les billets et vérifient, présentement, les correspondances des autobus, à chaque station. Tout comme les préposés à l'information qui répondent aux appels téléphoniques au centre Providence, ils sont choisis parmi les membres du syndicat que leur état de santé empêche de conduire des autobus ou des rames de métro.

Enfin les inspecteurs, comme leur nom l'indique, sont chargés du bon déroulement de l'opération métro qui a lieu tous les jours de 5 h. 30 le matin à 1 h. 30 le matin suivant. Ils ont été les premiers à apprendre le fonctionnement du merveilleux train électrique des montréalais et ils ont été les instructeurs du personnel.

Au centre Providence, près du terminus de l'est de la Compagnie de transport provincial, rue Berri, on trouve le P.C.C., le poste de commande centralisé. Chaque tracé du métro est représenté sur un tableau. Ainsi la ligne Bonaventure-Henri-Bourassa. Chaque station est indiquée, chaque aiguillage et les deux voies, nord-sud et sud-nord.



Au Poste de commande centralisée, des surveillants suivent chaque rame sur un tableau lumineux. C'est là également qu'on dispense le pouvoir de traction. A chaque station, le conducteur peut communiquer avec la remise.







Chaque nuit une équipe nettoie chaque wagon.

Chaque rame y est identifiée par son numéro. On peut voir ainsi la rame no. 10 quitter Henri-Bourassa, s'arrêter à Sauvé, continuer ensuite à Crémazie, etc. Derrière on voit se déplacer la rame no. 7 et devant la rame no. 11. Si une rame voyage trop près d'une autre, le surveillant lui donne un D.S.O. ou "départ sur ordre". La

rame est alors immobilisée en gare. (Il faut dire ici que le conducteur est relié au P.C.C. par téléphone. Il peut également communiquer avec ses propres passagers).

Aux terminus les rames passent sur des rails spéciaux et au P.C.C. on vérifie au tableau l'état des pneus et des "frotteurs négatifs" qui prennent le courant sur la barre d'acier qui longe les rails. Le tableau indique quel pneu ou quel frotteur de la rame X ou Y ne fonctionne pas comme il faut.

On peut également du P.C.C. interrompre le courant de traction dans telle ou telle zone du métro. On peut même actionner les portillons automatiques qui commandent l'accès des quais aux terminus. En fait il serait même possible d'opérer le métro à partir de cet endroit, sans opérateurs dans les rames. Il suffirait d'équiper les motrices (voitures munies de moteurs) de pilotes automatiques.

Comme on a pu le constater jusqu'ici tous les termes techniques de l'article sont français. Nous n'avons aucun mérite à les avoir utilisés. Au métro tout se fait exclusivement en français. Les mécaniciens eux-mêmes ont dû réapprendre tout le vocabulaire technique. J'ai tiré par exemple cette définition d'un lexique employé par un dépanneur: BSA: relais basculateur

de l'arrêt automatique... BLL: groupe de micro-disjoncteurs de la cloison de loge;

Un conducteur est fier de dire: "Ici on a cessé de "swittché" on raccorde".

Un autre affirme: "C'est formidable d'arriver chez soi le soir et d'être capable de parler de son métier avec ses enfants dans sa langue, sans effort".



On n'oublie pas les vitres.

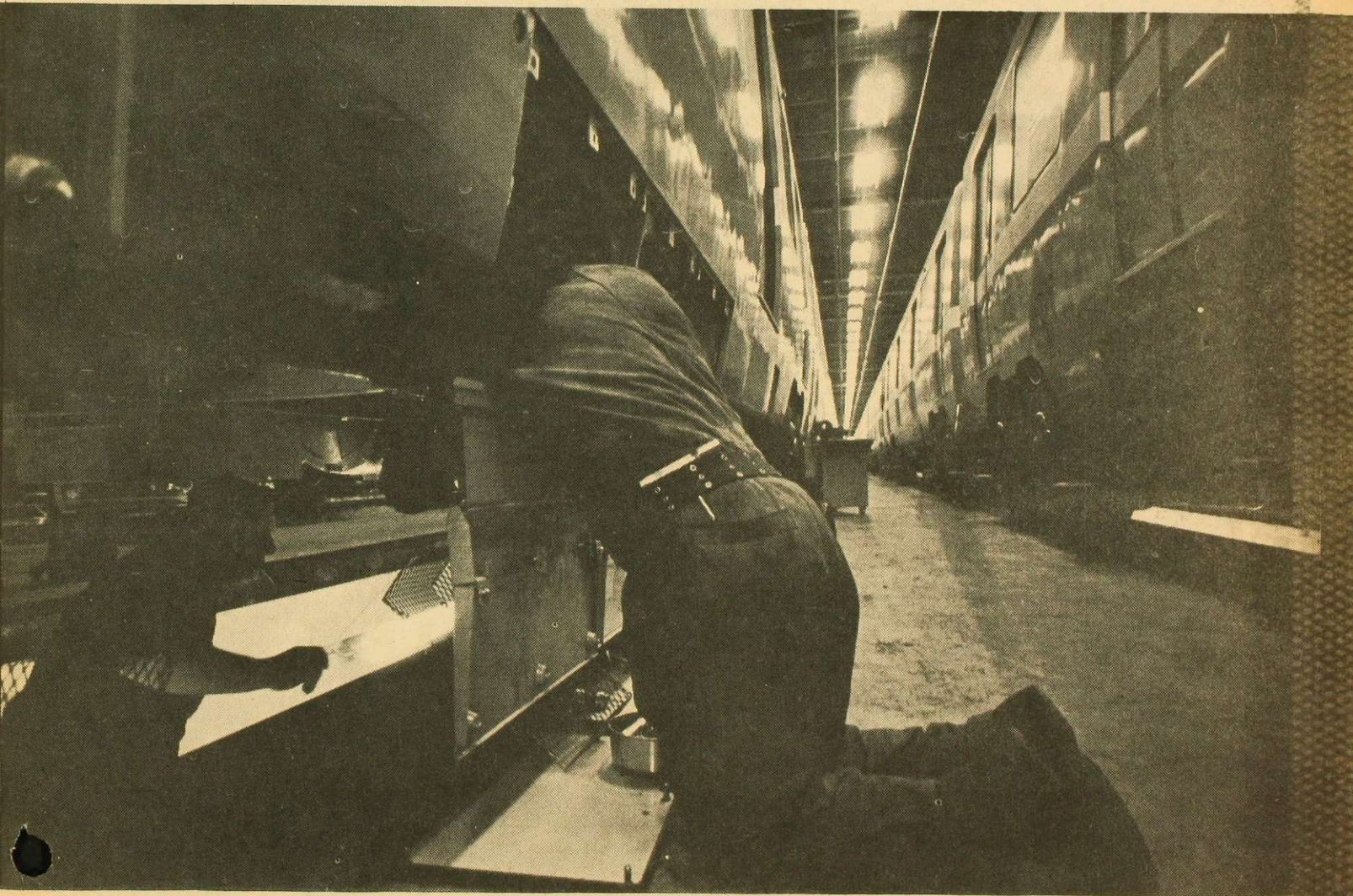
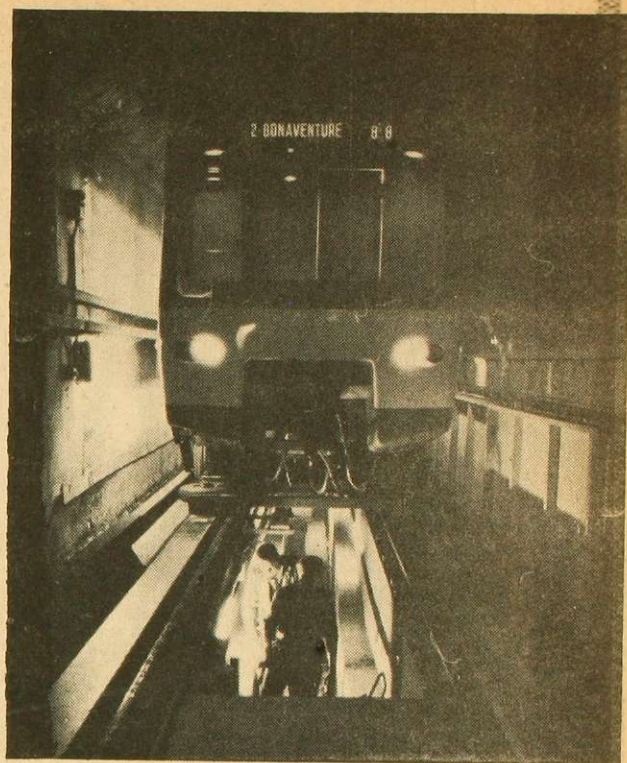
## LES OUBLIÉS

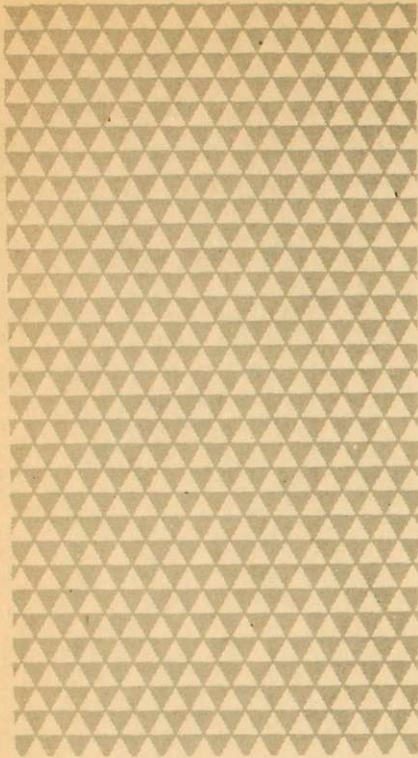
*Aucune plaque, nulle part, ne parle d'eux. C'étaient de simples ouvriers du métro. Ils sont douze à avoir laissé leur vie lors d'accidents bêtes qui se sont produits dans ces mois où des milliers d'hommes creusaient et peinaient dans le sous-sol de la métropole.*

*Leurs noms devraient être coulés dans le bronze quelque part, bien en évidence, à la principale station, celle de Berri-Demontigny. Afin que ceux qui jouissent du métro sachent que douze hommes y sont morts.*



A la petite remise des mécaniciens inspectent soigneusement et font les réparations qui s'imposent. En haut à gauche, on voit l'une des fosses qui permettent, à certaines stations, d'effectuer des petites réparations.





## Des procédures judiciaires contre le gouvernement



Raymond Fortin, réélu président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

### Congrès du S.F.P.Q... 312 délégués...

Pendant quatre jours, les 312 délégués au congrès du SFPQ, venus de tous les coins de la province ont examiné, scruté, modifié et accepté quelques deux cents pages de rapports touchant tous les aspects de la vie de leur syndicat.

Les principales conclusions du congrès se résument en trois points reconnus vitaux par les dirigeants et les délégués au congrès :

1. nécessité de création d'un véritable ministère de la fonction publique avec des pouvoirs réels que les délégués ont définis.

2. décision de prendre des procédures judiciaires contre le gouvernement par suite de certains actes de "patronage" et urgence de nommer un "ombudsman" de la fonction publique pour protéger les fonctionnaires de toute influence indue dans l'exercice de leurs fonctions.

3. autorisation donnée à l'exécutif provincial de demander au gouvernement la réouverture des négociations sur les salaires en raison du caractère irrationnel de la structure de salaires du nouveau plan de classification et en raison de la récente hausse du coût de la vie.

C'était à juste titre que le président-général, réélu pour un autre mandat, le confrère Raymond Fortin affirmait : "L'avenir nous démontrera que ce 3e congrès était le plus important de notre jeune vie syndicale..."

Vadeboncoeur, Pierre  
**L'Autorité du Peuple**

Editions de l'Arc, Montréal, 1965  
(132 p.) - (\$2.50)

"La classe ouvrière, c'est-à-dire le peuple, c'est-à-dire le réservoir de courage, d'intelligence et de justice d'une nation".

Ainsi, Pierre Vadeboncoeur qualifie cette masse d'hommes qui constitue notre peuple. Au moment où les rôles sont renversés dans tous les pays, il ne craint pas de déculotter la bourgeoisie infecte qui pourrait notre humanité.

"La loi n'est jamais le droit, la constitution n'est jamais le pays, une philosophie n'est jamais la philosophie, une justice n'est jamais la justice."

Malgré ces injustices flagrantes, Vadeboncoeur ne lâche pas car il est convaincu que la prochaine génération fera elle-même le déblaiement par-dessus les privilégiés. "L'autorité du Peuple" est écrit pour écoeurer l'exploiteur et pour nous tous qui voulons l'écorner.

Min. des Affaires Culturelles,  
**Culture Vivante**

no 3, 1966 (\$0.50)  
abonnement 4 nos - \$3.00

Sous un panache magnifique, se dessinent Micheline Beauchemin et ses tapisseries, des chansonniers de mon pays comme Vigneault avec "Jos Hébert":

"... qui s'en va porter des  
lett'es d'amour  
des gars du Hav' St-Pierre  
aux fill's du Blanc-  
Sablon,  
Mais i's'ennuyait d'manger  
d'la misère  
En lampant du gin pis  
du whisky blanc".

Bourdet, Claude  
**Les chemins de l'unité**

Cahiers libres, no 57 (96 p.)  
Ed. François Maspero, 1964 (\$1.55)

Pour le mouvement ouvrier, l'unité peut revêtir divers caractères. La recherche de la solidarité est encore aujourd'hui une nécessité toute aussi aiguë qu'hier.

"Il n'y a d'ailleurs pas de solution magique". Cependant, l'éducation et l'action syndicale jouent un rôle essentiel afin de rendre conscients tous les travailleurs de leur destin commun. Seul "un rôle politique autonome" du mouvement syndical protégera contre le ghetto capitaliste.

"Les chemins de l'unité" est une étude succincte qui mérite d'être lue par tous les militants syndicalistes même si ce n'est qu'à titre de culture générale.

Pamphile Piché,  
5480, rue St-Urbain,  
279-7678

Didier, René et Voisin, André

**"Economie et  
Vie Quotidienne"**

Ed. du Centurion, Paris, 1966  
(\$2.00)

Si vous voulez revoir rapidement vos notions d'économique, lisez "Economie et vie quotidienne".

Prenant comme point de départ une famille et ses besoins les auteurs nous amènent peu à peu à travers le dédale de l'économie. La simplicité de ses tableaux ne ressemblent pas du tout à ceux que l'on trouve dans les gros livres savants. En quelques heures vous serez renseignés et amusés à la fois par ses caricatures vivantes.

Jean-Paul Lalancette

**Volumes  
à  
suggérer**

Berthiaume, André  
"La Fugue"  
Cercle du Livre de France, 1966  
(\$2.50)

Ducharme, Réjean  
L'Avalée des Avalées  
Ed. Gallimard, 1966 (\$4.95)

Desrochers, Clémence  
"Le monde sont drôles"  
Parti Pris, 1966 (\$1.50)

Genuist, Monique  
La création romanesque chez  
Gabrielle Roy  
Cercle du Livre de France, 1966  
(\$2.50)

Pilote, Lomer (DR)  
J'accuse Jean Lesage de trahison  
Ed. "Actualité", 1966 (\$1.50)

Thériault, Yves  
Les temps du carcajou  
Institut Littéraire du Québec, 1966  
(\$3.50)

# un conte de Noël

Jacques Guay

C'est la nuit de Noël. Il pleut. Une pluie chaude qui colle à la peau. On enfonce dans la boue. Depuis des jours, des semaines, des années, des siècles semble-t-il, il pleut.

C'est la nuit de Noël. L'incendie achève de détruire le village. Le napalm ça ne pardonne pas aux huttes de bambous. Ce n'est pas vraiment Noël pour les enfants de ce pays-là.

Ailleurs Jésus repose à côté de sa mère et en Amérique des centaines de milliers de fidèles prient devant la crèche. Mais dans ce pays-là les enfants cherchent leurs parents.

John Brown, couché dans la vase, la main sur le fusil regarde flamber le village. L'attaque a duré à peine une heure. Des tonnes de bombes pour cinquante villageois. Et on n'est même pas sûr que c'est le bon village.

Dans une heure on fêtera à Saigon. Avec des dindes du Maine et de la bière de New York.

Huit vedettes de Hollywood chanteront, danseront et distribueront des autographes. Ce sera enfin Noël à Saigon.

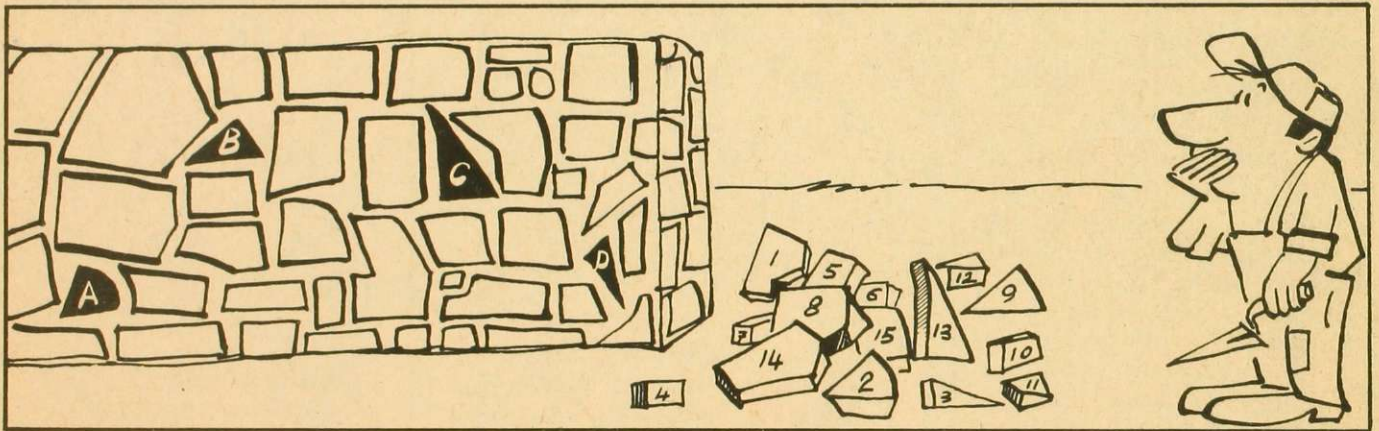
John Brown dans la boue pense au Noël de son enfance. Il déballe un train électrique au pied de l'arbre. Il neige sur le Vermont. Demain il ira patiner.

John Brown dans la boue pense à son fils de quatre ans et à sa femme qu'il n'a pas vu depuis un an. Il est dans la boue et John junior s'amuse devant l'arbre. Il neige sur le Vermont.

John junior déballe un train électrique. John junior s'amuse devant l'arbre comme si dans le monde, partout, c'était la paix. John Brown pense à John junior dans la paix de Noël.

Et pendant ce temps, dans le Vermont, John Junior, en criant de joie, brandit une mitraillette G.I. Joe, aussi faussement vraie que les vraies. Et il s'amuse à tirer sur l'arbre de Noël.

Il faut remplacer les pierres manquantes de ce mur (indiqué en noir) par 4 de celles qui se trouvent aux pieds du maçon — (Réponse): A2, B9, C13, D3



## Les mousquetaires du Parlement

